



# Vivre à Plappeville

Mars 2018



**Dossier :**  
**De la diligence**  
**au Mettis**

# Marché de Potiers



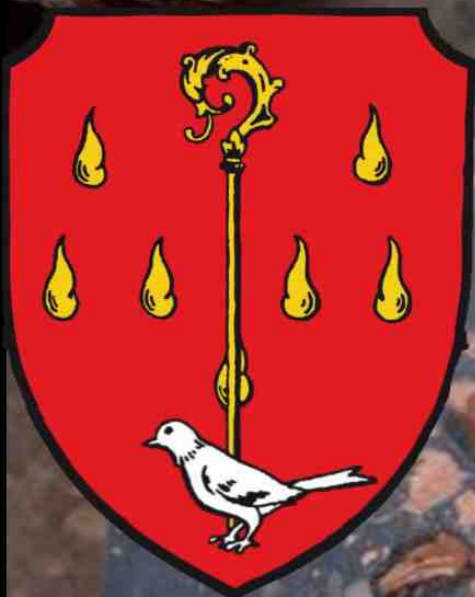
Commune de

# PLAPPEVILLE

## 26 et 27 mai 2018

## Parvis de la mairie

## de 10 h à 19 h



**ATELIERS ENFANTS, DÉMONSTRATIONS, INITIATION AU TOURNAGE  
ANIMATIONS, EXPOSITIONS  
ENTRÉE ET PARKING GRATUITS  
BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE ASSURÉES PAR**





Chères Plappevilloises, chers Plappevillois,

Le 1<sup>er</sup> janvier 2018 restera une grande date dans l'histoire de notre communauté d'agglomération. En

effet, à cette date, elle a accédé au statut de Métropole, ce qui la classe parmi les grandes agglomérations françaises. Il faut espérer que l'importance de cette structure ne nuira pas aux relations et aux services de proximité auxquels élus et administrés sont très attachés.

Pour notre commune, un rapide bilan des opérations menées par l'équipe municipale, permet de constater qu'une grande partie de nos promesses électorales est déjà tenue. Cependant, les douze mois qui viennent mobiliseront encore l'énergie et le temps des élus.

Le projet de viabilisation de la zone IAU3 (Vieux Puits) est indispensable pour, au moins, stabiliser la perte de population de la commune qui, au 1<sup>er</sup> janvier 2018, ne compte plus que 2 105 habitants ; elle en comptait en 2 331 au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

Bien que la révision de notre PLU soit maintenant de la compétence de la Métropole nous aurons à travailler sur le projet qui est déjà sur les rails. La recherche d'économies d'énergies va nous conduire à revoir l'éclairage public en y adaptant des appareillages à leds qui éviteront de recourir à l'extinction totale de l'éclairage une partie de la nuit. Une étude sur les différentes possibilités d'offrir des espaces supplémentaires à la salle polyvalente a été confiée au CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) ; un bureau d'études a, par ailleurs, été missionné pour proposer les moyens d'isoler thermiquement cette salle.

Mis en place en septembre 2014, les nouveaux rythmes scolaires avaient contraint la commune à organiser des Temps d'Activité Périscolaire que l'Etat finançait partiellement. La commission « Vie scolaire » avait réussi à mettre en place des ateliers divers et intéressants unanimement appréciés des enfants puisque, actuellement, ils sont une centaine à y participer tous les soirs ! Cependant, les parents ont souhaité revenir à la semaine de 4 jours, entraînant de ce fait la suppression des TAP. Paradoxalement, la majorité d'entre eux s'est exprimée pour l'organisation d'activités le mercredi matin !

Mes appels au civisme n'ayant pas encore été entendus par tous, je suis à nouveau obligé d'y revenir. Les déjections canines ! Comment comprendre que des adultes, sensés respecter autrui et l'environnement, sensés être, aussi, des exemples pour les enfants, trouvent normal de laisser leur animal souiller trottoirs, ruelles et, pire, abords des écoles ? Pour eux pourtant, des distributeurs de canipoches ont été installés dans le village et, de plus, la mairie en fournit GRATUITEMENT !

Le retour du beau temps va favoriser nos envies de jardinage et de bricolage. Mais attention : pas n'importe quand et pas n'importe comment ! Pour le confort et la tranquillité de tous, tonte et utilisation d'outils à moteur sont interdits le dimanche. Pensez-y ! Vos voisins vous en seront reconnaissants.

Bien cordialement  
Daniel DeFaux

# Sommaire

Le mot du maire	3
<b>Dossier : De la diligence</b>	
<b>au Mettis</b>	<b>4</b>
<b>Informations municipales</b>	<b>8</b>
Délibérations	8
Vie culturelle	10
Circulation et sécurité	11
Vie scolaire, périscolaire et associative	12
Personnel communal	14
Travaux	15
Environnement	15
Communication	16
<b>Etat civil</b>	<b>16</b>
<b>Ça s'est passé au village</b>	<b>17</b>
Vœux 2018	17
Saint Vincent	17
<b>Informations scolaires</b>	<b>18</b>
Ecole élémentaire	18
Ecole maternelle	21
<b>Plappeville c'est vous</b>	<b>22</b>
Musée "Émaux et Verres d'Art"	22
<b>Informations paroissiales</b>	<b>22</b>
Permanences au presbytère	22
<b>Informations intercommunales</b>	<b>23</b>
Metz Métropole	23
Police intercommunale	23
<b>Informations associatives</b>	<b>24</b>
Echange Local Plappevillois	24
Ordre des Vignerons	25
Association des Parents d'Elèves	26
Comité Interassociation	27
Les Amis du Vieux Plappeville	28
Association Plappeville Loisirs	29
<b>Informations pratiques</b>	<b>30</b>
P.A.C.S.	30
Stop aux arnaques !	30
À votre service	31
<b>Agenda</b>	<b>32</b>



Dossier

## Transport en commun : de la diligence au Mettis

Le problème des transports en commun dans l'agglomération messine n'est pas récent. Dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, il était déjà d'actualité. Il aura fallu plus de deux siècles pour passer de la diligence au Mettis !

### LE TEMPS DES DILIGENCES



Au début des années 1800, c'est en diligence que le voyageur se rend en ville. En 1825, pas moins de 15 entreprises de diligences se partagent la place de Metz d'où l'on peut gagner Sarrebrück, Strasbourg ou Dijon ! Il s'agit d'un service à la demande puisque, pour se déplacer, il faut louer une voiture publique. La première amélioration consistera à assurer des services réguliers. C'est ainsi que sont créées les premières lignes d'omnibus. Malheureusement, les voitures vont se multiplier de manière tellement anarchique qu'il faudra un arrêté de Félix Maréchal, maire de Metz, signé en 1854, pour organiser la circulation des véhicules publics dans la ville. La Compagnie des Chemins de Fer de l'Est se voit accorder l'autorisation d'établir deux services : l'un pour la gare du Sud (ancienne gare) et l'autre pour la gare du Nord (Devant-les-Ponts), située en contrebas du Pont de Fer.

### L'ARRIVÉE DU CHEMIN DE FER AMÉRICAIN

À partir de 1874, la municipalité envisage d'améliorer le service d'omnibus par la mise en service d'un tramway tiré par des chevaux (chemin de fer américain), idée qui avait été lancée par un Français expatrié à New York. Les demandes de concession ne manquent pas, les oppositions des messins non plus ! L'un des candidats ne propose pas moins que la création de cinq lignes ! Les itinéraires font débat ; les points de départ des lignes aussi : Porte Mazelle ?, Place de Chambre ?, Place de la Comédie ?, Porte Saint-Thiébauld ? Finalement, la municipalité prend en considération les demandes de concession mais décide de s'en référer à l'avis de la commission des bâtiments qui conduira le conseil municipal, en 1875, à émettre un avis favorable à l'installation des tramways. L'empereur Guillaume II entérine cette décision et signe, le 14 août 1875, le décret qui autorise la construction et l'exploitation d'un chemin de fer américain à Metz. Deux lignes sont prévues : Montigny/Moulins via le centre-ville et Porte Mazelle/Porte de Thionville (entrée de la route de Thionville actuelle). Tous les travaux sont aux frais et risques du concessionnaire. Le premier tronçon de la ligne Montigny/Moulins est inauguré



Judi 2 Septembre 1873

### Chronique locale.

Ordonnance impériale relative à l'établissement et à l'exploitation d'un Tramway messin.

Nous, GUILLAUME, par la grâce de Dieu, empereur d'Allemagne, etc.

§ 1<sup>er</sup>. Est accordée par les présentes à M. Charles de Féral, ingénieur civil à Luxembourg, l'autorisation de construire et d'exploiter une ligne ferrée à traction de chevaux allant de Montigny, sur la route impériale n° 22, par la ville de Metz, du point extrême de la rue Serpenoise sur la route impériale n° 43 jusqu'à la porte de France, et de cette dernière, sur la route impériale n° 14, par Longeville à Moulins-lès-Metz, avec embranchement de Metz à la gare de Devant-les-Ponts.

§ 2. Cette autorisation expirera le 1<sup>er</sup> janvier 1920.

§ 3. M. le Président supérieur de l'Alsace-Lorraine est chargé de déterminer les conditions spéciales d'exécution et d'exploitation de cette entreprise.

En foi de quoi, etc.

Donné à Berlin, le 14 août 1875.

GUILLAUME.

Contresigné : DELBRÜCK.



le 20 décembre 1875. Le succès du tramway est indéniable : 400 000 voyageurs en 1876 ; 1,2 million en 1900. À la même date, on compte 32 voitures et 60 à 70 chevaux ! Cependant, ce succès n'empêche pas la Société des Tramways Messins de connaître des difficultés financières qui amèneront le conseil municipal de Metz à autoriser la suspension de l'exploitation des deux lignes. L'arasement d'une partie des murailles et la création de nouveaux quartiers vont bientôt modifier les données des transports en commun.

## L'AVÈNEMENT DU TRAMWAY ÉLECTRIQUE



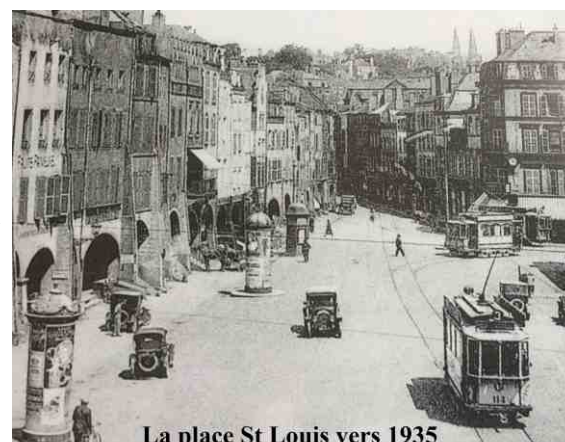
Pour faire face au plan d'extension de la ville, la Société des Tramways Messins envisage la traction électrique pour ses voitures. En 1900, le conseil municipal approuve la demande d'électrification du réseau en précisant que trois lignes devront être en exploitation, au plus tard, le 1<sup>er</sup> octobre 1902. En 1901, le besoin de courant électrique conduit la société d'exploitation à décider de construire l'usine d'électricité de Metz, Place du Pontiffroy,

qui comprendra également un grand hall pour les voitures, des ateliers de réparation, des bureaux .... Le réseau ferré est adapté au nouveau mode de traction qui nécessite la construction de lignes aériennes comportant un ou deux fils de contact. La Place d'Armes devient le carrefour du réseau. L'inauguration des tramways électriques a lieu le 5 mai 1902. Ils cohabiteront quelque temps avec les

tramways hippomobiles. Le 22 juillet 1903, la ville décide de racheter la Société des Tramways Messins ainsi que l'usine d'électricité, considérant pouvoir ainsi mieux gérer l'extension et l'amélioration du réseau. Et, effectivement, jusqu'en 1914, celui-ci sera régulièrement étendu. À l'aube de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, il comprendra sept lignes, avec une cadence au centre-ville de 6 minutes. À cette époque, toutes les lignes bénéficient d'un service tardif avec un départ de la Place de Chambre à 22h15. Le nombre de voyageurs passe de 3 millions en 1903 à 7,6 millions en 1914. Hélas, les hostilités seront fatales pour le réseau : les dépenses augmentent et le matériel manque, rendant tout renouvellement impossible. À l'issue de la guerre, malgré les difficultés financières, le manque d'entretien du réseau durant 4 ans et l'état des véhicules, la ville, consciente du capital déjà investi dans les tramways, décide, sans enthousiasme, de poursuivre le service des tramways.

## LES AUTOBUS : DES DÉBUTS DIFFICILES

À partir de 1918, le programme de redressement est lancé. Tous les fonds disponibles des tramways et de l'usine d'électricité sont utilisés pour remettre en état réseau et voitures. Mais on commence à pressentir le changement qui se prépare. Les années 30 sont, en effet, marquées par le développement de l'automobile. On songe alors à remplacer les tramways par des autobus ou des trolleybus. Deux autobus sont mis en service à titre



La place St Louis vers 1935



expérimental : c'est un échec ! L'idée n'est pas abandonnée cependant. Si le maintien des tramways s'impose sur les parcours très chargés du centre-ville, les autres lignes pourraient être desservies par des autobus. Ainsi, six autobus Renault sont mis en service en 1931 pour assurer le service tardif des quartiers périphériques. Un an plus tard c'est le trolleybus qui apparaît, mis en service à l'essai. La refonte du réseau est en marche. Un nouveau dépôt est nécessaire. Il sera construit en 1934, route de Thionville, à côté de la gare de Metz Nord. À la veille de la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, le réseau comprendra 8 lignes de tramways et 5 lignes d'autobus. La période de l'occupation sera « L'âge d'or » des transports en commun. Toute circulation automobile civile étant interdite, les transports publics deviennent le seul moyen de déplacement. En 1943, le trafic atteint son maximum avec 19,2 millions de voyageurs ! Les premiers « trambus », propulsés au gaz d'éclairage ou à l'essence, apparaissent !

## L'ARRIVÉE DES TROLLEYBUS



Le dépôt des tramways au départ de l'occupant (Rte de Thionville)

**A**vant d'abandonner la ville, l'occupant s'est appliqué à complètement ruiner le réseau, tant sur le plan financier que matériel. Les détériorations sont telles que, pendant presque un an, Metz restera sans transports en commun. Pendant ce temps, le projet de trolleybus est remis à l'ordre du jour, solution préférée au bus essentiellement parce que l'électricité est fournie par la régie municipale. Les trolleybus remplaceront donc les tramways sur les



lignes les plus chargées du centre, les bus circuleront sur les lignes complémentaires. Le 14 septembre 1947, le trolleybus est mis en service sur la ligne République/Devant-les-Ponts qui, trois mois plus tard deviendra la ligne Montigny-Saint-Quentin/Devant-les-Ponts. Le 15 août 1948, le tramway effectue ses derniers voyages. Le réseau « Les Tramways de Metz » change de nom et devient « Transport en Commun de la Région Messine » (TCRM). Une deuxième ligne est créée : Frescaty/Maison Neuve. En 1956, le réseau s'enorgueillit d'une flotte de 20 trolleybus !



## LE « TOUT-AUTOBUS »

**L**es trolleybus resteront en service une dizaine d'années. Malgré les avantages qu'ils offrent, ils seront abandonnés pour cause de capacité trop faible, de difficulté à trouver des pièces pour les réparer, de coût d'achat élevé et de moins grande souplesse. De plus, l'extension des quartiers périphériques et la création du district qui doit assurer la desserte des communes adhérentes rendent inenvisageable la desserte par trolleybus. En 1966, ils sont donc abandonnés. Quinze bus neufs viendront les remplacer et assurer le service sur les neuf lignes existantes. Jusqu'à la fin des années 90, le réseau va connaître un essor remarquable : le nombre de lignes est multiplié, les fréquences sont augmentées et le nombre de kms parcourus est en constante progression. En 1996, on comptera près





de 21 millions de voyageurs. Le recours à des autobus articulés, dont le premier est mis en service en 1995 sur la ligne Borny/Saint-Eloy, permet, en partie, de faire face à cet afflux. Parallèlement, le dépôt de la route de Thionville se révèle sous dimensionné et vieillissant. Le District de l'Agglomération Messine décide de doter les TCRM d'un nouveau dépôt qui sera installé, en 1981, avenue de Blida, à l'emplacement des anciens abattoirs. La fin du XX<sup>ème</sup> siècle sera incontestablement marquée par une révolution dans la gestion du réseau : la mise en service du SAEI (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information) qui permet au poste central de connaître, à tout moment, la position des véhicules et d'en réguler la circulation, en fonction des aléas, par communication directe avec chaque agent de conduite.

## LE RÉSEAU EN CONSTANTE AMÉLIORATION



**A**u début du XXI<sup>ème</sup> siècle la création de la CA2M (Communauté d'Agglomération de Metz Métropole) pour remplacer le District va entraîner une évolution considérable des transports en commun. En effet, de 10 communes à l'origine, ce sont 40 communes qui vont constituer la CA2M et

qu'il faudra desservir. De nouvelles lignes sont créées. En 2005, on comptera 15 lignes principales, 14 navettes et 5 mini-lignes. L'hyper-centre de Metz bénéficie d'un minibus toutes les 8 minutes ! On attache désormais plus d'importance au confort des voyageurs : des bus climatisés apparaissent, d'autres, sur quelques lignes, sont équipés pour permettre aux personnes en fauteuil roulant d'y accéder, leur évitant ainsi de faire appel à un véhicule des TCRM spécialement équipé. Un grand nombre d'abribus sont dotés d'afficheurs qui indiquent, en particulier, le temps d'attente avant le passage des deux prochains bus. Les TCRM mettent en ligne leur nouveau site internet où l'utilisateur peut trouver tous les renseignements nécessaires pour se déplacer en bus. Mais une nouvelle exigence s'impose : le respect et la défense de l'environnement. Les véhicules seront donc aménagés pour l'utilisation de gazole désulfuré et équipés de pots catalytiques. Un handicap subsiste cependant : la vitesse commerciale qui, avec une moyenne de 16 km/h, est la plus faible de France. Pour y remédier beaucoup d'idées surgissent. On évoque, en particulier, la création d'un tramway. On commence aussi, timidement, à parler de « busway » et de transport collectif en site propre qui, ensuite et jusqu'en 2008, sera l'objet de nombreux débats et réunions publiques. C'est le prélude des grands changements dans les transports en commun de l'agglomération.



**... à suivre dans le prochain numéro**

Article rédigé par Daniel Defaux



## Délibérations

# Conseil municipal du 5 décembre 2017

## LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU CONFIÉE À METZ MÉTROPOLE

Par délibération en date du 27 juin 2017, le conseil municipal a décidé de lancer la révision générale du PLU de la commune. Cette procédure nécessitant plusieurs mois d'études ne pourra pas être terminée et approuvée avant le 31 décembre 2017.

Or, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, Metz Métropole verra son statut passer de communauté d'agglomération à métropole. Ceci entraînera la prise de nouvelles compétences par la métropole et, en particulier, celle du PLU.

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de confier la poursuite de la procédure de révision du PLU à Metz Métropole sous condition que la commune soit associée à l'avancement du projet.



## LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Cession d'une bande de terrain de 0,41 are jouxtant le domaine public rue de la Mouée, au prix de 20 000 € l'are
- Acquisition d'une bande de terrain utilisée pour la

voirie rue de la Clette au prix de 1 € symbolique. Tous les frais (arpentage, acte...) seront à charge de la commune

- Adoption du nouveau régime indemnitaire pour les agents communaux qui prévoit un montant de prime annuel pour chaque agent. Ce montant comporte deux parts : une part fixe versée mensuellement correspondant à 20% du montant total et une part variable en fonction de l'efficacité, de l'assiduité ... de l'agent, correspondant à 80% du montant total

- Fixation des tarifs de prestation de service et de location qui subissent une hausse moyenne d'environ 2%

- Attribution d'une subvention de 90,65 € à l'Atelier des Arts en remboursement de frais engagés par l'association dans le cadre des activités périscolaires

- Acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion en remplacement de celui qui est utilisé actuellement (immatriculé pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2001).







## Conseil municipal du 30 janvier 2018

### CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT TECHNIQUE À MI-TEMPS

Deux agents communaux sont actuellement en congé de longue maladie ou de longue durée. Pour combler leur absence la commune avait signé une convention avec le Pôle Emploi pour la signature d'un contrat aidé d'un an, renouvelable, à raison de 20h par semaine. Le gouvernement n'a pas maintenu ce dispositif. En conséquence, vu les compétences et l'efficacité de l'agent qui bénéficiait de ce contrat, il est proposé de l'embaucher. À l'unanimité, le conseil décide de créer un poste d'adjoint technique à 17,5/35<sup>ème</sup> et d'y nommer l'agent en tant que stagiaire.

### LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Autorisation donnée au maire de signer un avenant permettant de prolonger la durée de la convention signée avec Metz Métropole pour la fourniture de sacs destinés à la collecte des ordures ménagères communales (restaurant scolaire, ...)
- Octroi d'une subvention de 100 € à la Fédération Départementale des Maires de Moselle
- Autorisation donnée au maire d'engager et d'honorer les dépenses d'investissement, dans les limites autorisées, avant le vote du budget primitif 2018.



## Conseil municipal du 20 février 2018

### COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF ADOPTÉS

Le compte administratif établi par la commune est conforme au compte de gestion établi par la Trésorerie. Ces deux comptes ont donc été approuvés à l'unanimité. Ils font apparaître, pour l'année 2017, un excédent de fonctionnement de 171 378,59 € et un déficit de 202 026,95 € en section d'investissement. Compte tenu du résultat de 2016, le résultat de clôture de l'année 2017 est déficitaire de 34 321,76 €

### LES AUTRES DÉCISIONS

- À l'unanimité
- Affectation du résultat : compte tenu du résultat de l'année précédente, le compte administratif 2017 présente un excédent de fonctionnement de 490 127,17 € dont il a été décidé d'affecter 184 919,97 € à la section d'investissement pour les besoins de financement des investissements 2018 et 305 207,20 € à la section de fonctionnement
- Autorisation donnée au maire de signer avec Metz Métropole un avenant à la convention relative à la collecte des textiles, linge de maison et chaussures
- Autorisation donnée au maire de signer un contrat avec la Société Toshiba suite à la consultation de plusieurs fournisseurs pour le renouvellement du parc de photocopieurs de la commune
- Renouvellement de l'adhésion au conseil national des villes et villages fleuris pour un coût de 175 €
- Attribution de subventions « déplacements » aux écoles (pour les sorties scolaires) : 1 200 € à l'école maternelle et 1 700 € à l'école élémentaire
- Attribution de subventions aux associations (p.12).





## Vie culturelle

### Un beau concert pour débiter l'année

Le public, qui s'était déplacé en nombre pour assister à ce concert de Nouvel An, n'a pas eu à regretter son choix ! En effet, les 45 musiciens de l'harmonie municipale « l'Union » de Corny sur Moselle, emmenés par leur chef Lionel Valéri, ont impressionné l'auditoire par leur virtuosité dans l'exécution d'un programme unanimement apprécié, comme en ont témoigné les applaudissements nourris et les rappels.

Avant de présenter ses vœux au public et aux musiciens, le maire a rappelé les deux événements-phares qui ont marqué 2017 : ouverture du nouvel Espace Petite Enfance et inauguration du terrain de foot rénové. Pour 2018, le projet de viabilisation du secteur du Vieux Puits, la révision du PLU, la recherche d'économies d'énergie et les études de l'amélioration des conditions d'accueil à la salle polyvalente mobiliseront encore les élus.



### En prélude à Noël



Quoi de mieux, pour se plonger dans la magie de Noël, que d'assister à un conte dédié à cette belle fête. C'est pourquoi la commission « Animations culturelles » a proposé aux petits Plappevillois *Julie et le livre magique*, un conte théâtral, tout en douceur et féérie, où acteurs et marionnettes de la Compagnie Nomades ont fait rêver petits et grands venus nombreux pour l'occasion. Le Père Noël a, ensuite, fait son apparition pour offrir aux enfants des friandises et tout le monde s'est retrouvé autour d'un bon goûter.



## Circulation et sécurité

# Modification de la circulation rue du Général de Gaulle

La difficulté de circuler dans le cœur du village au moment de la rentrée des classes du matin était devenue un réel problème. Pour permettre aux parents de déposer leurs enfants en toute sécurité à l'entrée de la ruelle aux Fraises et de repartir facilement, il a été décidé d'interdire la traversée du village dans le sens descendant, de la rue Deville à la rue de l'Ancienne Mairie de 8h10 à 8h40 durant les périodes scolaires. Les véhicules sont déviés par la rue Rohmer pour rejoindre la rue de Gaulle via la rue du Petit Clos. Un panneau a été installé pour matérialiser cette interdiction.



## Les projets 2018

En ce début d'année, plusieurs projets ont été mis sur les rails. Ils concernent tant la sécurité routière que la sécurité des biens.

Il est ainsi envisagé d'installer un nouveau radar



pédagogique rue de Tignomont ainsi que l'implantation d'un panneau « STOP » à l'intersection des rues de Lorry et de Tignomont. De plus, la pose d'un miroir dans ce même carrefour devrait faciliter la sortie des automobilistes venant de la rue du Vieux Puits.

Une place de stationnement pour personnes à mobilité réduite sera aménagée à proximité directe du salon d'honneur.

En matière de sécurité des biens, le recours à la vidéosurveillance est la seule solution. Il est prévu d'en équiper quatre sites : le parking de l'église, le parking de la mairie, le parking de la place Thiam et celui de la salle polyvalente. 13 caméras seront nécessaires pour dissuader de voler dans les voitures ou dégrader véhicules et bâtiments publics. Les travaux sont prévus en fin d'année 2018.



Vie scolaire, périscolaire et associative

## Modification des rythmes scolaires

Le décret autorisant les dérogations des rythmes scolaires ayant été signé tardivement en juin 2017, la commune n'avait pas souhaité modifier les horaires de classe dans la précipitation. Dans un sondage effectué courant janvier, les parents ont renouvelé leur souhait de revenir à la semaine de 4 jours d'école. À la rentrée 2018, les enfants n'iront donc plus à l'école le mercredi matin.

Malgré tout, un nombre important de parents souhaite le maintien des activités périscolaires. La commission et le personnel du périscolaire travaillent donc actuellement sur la mise en place de nouvelles activités à partir de la rentrée sur des créneaux horaires différents.



*Au cours du TAP « Décorons notre salle de repos », les élèves de l'école maternelle ont redécoré la salle de sieste avec l'aide d'Emilie, également aide maternelle en petite section. Que de moutons à compter avant de s'endormir !*

## Les subventions aux associations



Afin d'aider les associations participant à la vie du village, la mairie leur accorde des subventions de fonctionnement :

Association Plappeville Loisirs :	2 000 €
Chorale Sainte-Brigide :	250 €
FC Lorry-Plappeville :	2 500 €
Association des Parents d'Elèves :	900 €
Atelier des Arts :	300 € + 50 €
Union Nationale des Combattants :	300 € + 100 €
Ordre des Vignerons :	450 €
Souvenir Français :	300 €
Les Amis du Vieux Plappeville :	600 €
Echange Local Plappevillois :	200 €
Vie libre :	150 €



## De nouvelles « Portes ouvertes » sur les TAP

Pour la 3<sup>ème</sup> fois, le personnel du périscolaire a organisé une soirée « Portes ouvertes » sur les TAP. Les parents ont répondu nombreux à cette invitation pour admirer les créations des enfants, et pouvoir apprécier les diverses démonstrations présentées par les enfants. Les élèves de la maternelle, entre autres, nous ont proposé des exercices de relaxation très originaux ! Tout le monde s'est ensuite retrouvé autour du buffet pour déguster les petits gâteaux de Noël confectionnés par les enfants durant l'activité « En toque et tablier ».



### En Bref

#### Permis de construire

1, ruelle Saint Michel

Transformation d'une crèche en 2 logements

#### Déclarations préalables

7, rue des Carrières

Remplacement des menuiseries

28, rue Jean Bauchez

Réfection muret et grille de clôture sur rue

24, rue de Tignomont

Ravalement de façade

19, rue du Fonds des Prés

Remplacement porte de garage et fenêtres de toit

1, rue de la Croix d'Orée

Réfection de toiture

1, rue de Lavaux

Réalisation d'une clôture

1, rue de la Momène

Réalisation d'une clôture

39, rue du Haut de Woicon

Remplacement de fenêtres

9, rue des Paules

Réfection de toiture

12, rue des Mirabelles

Remplacement fenêtres et porte d'entrée

15, rue des Carrières

Réfection de toiture

14, rue des Fortes Terres

Construction d'une véranda

9, rue Jean Bauchez

Remplacement fenêtres et volets

12b, rue des Carrières

Remplacement de menuiseries

26, rue du Général Brion

Création d'une terrasse

84, rue du Général De Gaulle

Réfection toiture et création de 2 fenêtres de toit

2, rue des Vignes

Ravalement de façade





Personnel communal

## Une retraite bien méritée



**P**our marquer le départ à la retraite de Maryse Bertona, figure emblématique de notre secrétariat, une petite réception, empreinte d'émotion, a rassemblé collègues, anciens collègues ainsi que les élus. Ses enfants et petits-enfants avaient tenu, eux aussi, à être présents. Le maire a retracé la très longue carrière de Maryse Bertona qui est entrée au service de la commune en 1984.

En plus de 30 ans, Maryse aura assisté à l'évolution du matériel et des méthodes qui l'auront conduite à s'adapter à l'informatique, ce qui, à vrai dire, ne lui a pas posé beaucoup de problèmes. Elle se sera même si bien adaptée qu'elle a fini par réaliser entièrement notre revue municipale. Bien qu'affectée par la maladie durant ces dernières années, Maryse a su se battre, oubliant presque, aujourd'hui, les épreuves qu'elle a dû traverser. C'est maintenant une retraitée en pleine forme qui va pouvoir s'occuper de ses petits-enfants et s'investir complètement dans l'association de la Croix Rouge à laquelle elle tient beaucoup. Le maire a profité de cette occasion pour remettre à Maryse, au nom du préfet, le diplôme et la médaille d'honneur du travail, échelon vermeil.

Félicitations Maryse et bonne retraite !

### Quiétude printanière ...

Quelques petits rappels :

- tonte interdite le dimanche,
- feu de jardin interdit,
- pour le confort du promeneur, merci de ramasser les déjections canines



Ce numéro de « Vivre à Plappeville » a été tiré à 1000 exemplaires

Directeur de publication : Daniel Defaux

Comité de rédaction : Christian Royer, Jérôme Gaire, Cathie Pont, Joëlle Bauchez

Ont également contribué : François Hurson, Isabelle Stutzmann, Pierre Blandin, Jean-Marc Lallemand, Joëlle Royer, les écoles, les associations

Composition et mise en page : Cathie Pont & Jérôme Gaire

Imprimerie : REPROGRAPHIC

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement



## Travaux

# Pour améliorer la sécurité



**D**epuis la rentrée de janvier, élèves, parents et public se rendant en mairie peuvent emprunter en toute sécurité l'escalier du parking. Celui-ci, très endommagé par les intempéries a été reconstruit en béton délavé par l'entreprise Bomanite.

**P**our des raisons de sécurité, lors de l'utilisation de la cour de l'école maternelle en fin d'après-midi, un nouvel éclairage a été installé par un employé communal.

## En Bref

### Inscription à l'école Maternelle

*Modalités d'inscription à l'école maternelle « Les Séquoias » des enfants domiciliés à Plappeville et nés en 2015, pour la rentrée 2018 :*

- se rendre à la mairie pour l'inscription administrative
  - prendre rendez-vous avec la directrice de l'école pour une inscription définitive qui aura lieu les lundis 14 et 28 mai, mardi 22 mai, jeudi 17 mai, de 16h30 à 18h.
- tél : 03 87 32 24 61 (entre 12h30 et 13h30)

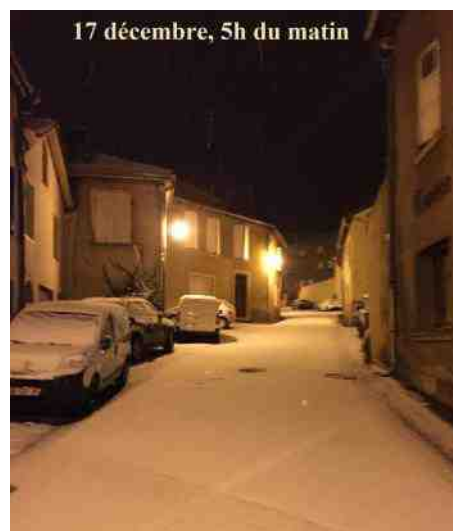


pièces à fournir :  
livret de famille  
justificatif de domicile  
carnet de santé

## Environnement

# Interventions hivernales

**B**ien que l'hiver n'ait pas été très rigoureux, nous avons connu à Plappeville quelques épisodes neigeux ou verglaçants auxquels nos agents communaux ont su faire face. Merci à eux ! Le salage, effectué de nuit, a permis à tous les automobilistes d'utiliser leurs véhicules sans problèmes pour se rendre à leur travail dès 7 h du matin. Plus de 15 tonnes de sel ont été nécessaires ! À quand l'obligation des pneus neige en France ?

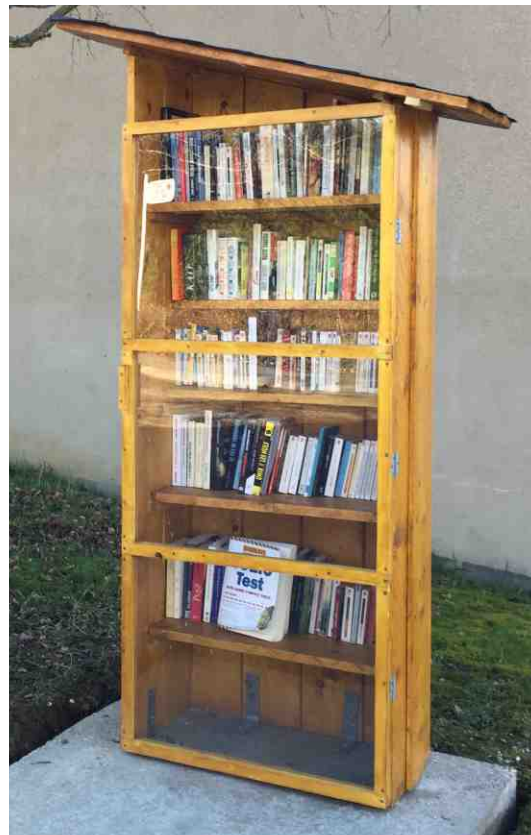




## Communication

### Les livres dans la rue !

Vous l'aurez remarqué, la cabine téléphonique qui était installée rue des Prés Saint-Jacques a été supprimée. À sa place, c'est une boîte à livres qui a été installée. Elle a été réalisée par l'unité des éclaireurs et éclaireuses de France, section de Plappeville pour la structure principale et complétée par la fabrication d'une porte par nos agents communaux. Une belle diversité de livres, fournis par l'association ELP, a immédiatement investi les étagères. Chacun peut les emprunter, ou en déposer d'autres, uniquement sur les étagères ! Redonner une seconde, troisième ...vie aux livres : une belle manière de partager !



## Etat Civil



Naissances



Décès

15 janvier

Eliott Porquet  
Lison Joncheray Champougny

23 février

Alicia Kieffer

05 décembre

Eliane Habe

22 janvier

Edmée Gouth

21 février

Marie-Cécile Denizot

24 février

André Lefèvre

7 mars

Catherine Brichler

9 mars

Norbert Remy



## Des promesses tenues et des travaux prévus

La cérémonie des vœux, qui rassemble tous les intervenants de la commune, associations, enseignants, personnel communal, représentants des services de l'Etat, du Département, de Metz Métropole et des entreprises, s'est déroulée au salon d'honneur en présence de Belkir Beladdad, député, Marie Louise Kuntz, conseillère départementale et régionale ainsi que des maires et élus des communes voisines.

En présentant ses vœux au nom du personnel communal, Jean Pierre Voegtlin, secrétaire général, a rappelé la motivation et les efforts faits par le personnel technique, administratif et périscolaire pour assurer un service public de qualité.

Ensuite, c'est à Cathie Pont, adjointe au maire, qu'il appartenait, cette année, d'adresser ses vœux au maire, au nom de ses collègues du conseil municipal, et de dresser le bilan des douze mois écoulés : ouverture de l'Espace Petite Enfance, aménagement



du terrain de football, mise en place du nouveau site Internet, amélioration de l'éclairage public pour réaliser des économies d'énergie et de nombreuses autres actions qui ont contribué à la sécurité routière et à l'amélioration du quotidien.

Dans sa réponse, le maire a assuré les uns et les autres de sa confiance et les a remerciés pour leur implication efficace dans la bonne marche et les réalisations de la commune. Il a rappelé que, bien qu'une grande partie des promesses électorales soient déjà tenues, il reste encore du travail à faire. Il a cité, en particulier, la révision générale du PLU, la conduite du projet de viabilisation de la zone du Vieux Puits, la restructuration de la salle polyvalente pour permettre une utilisation meilleure et plus complète, ou la poursuite des travaux visant à la réalisation d'économies d'énergie.

## Saint Vincent : les festivités commencent à la mairie

Pour ne pas faillir à la tradition, c'est à la mairie que le maire et les élus ont accueilli l'Ordre des Vignerons, au grand complet, et leurs amis, ainsi



qu'une dizaine de confréries qu'ils avaient invitées. Toujours placée sous le signe de la bonne humeur, cette réception a donné l'occasion au maire d'insister sur son attachement à la vigne, pour laquelle la commune vient d'acquérir de nouveaux terrains, et à la traditionnelle Fête de saint Vincent. Il a félicité le Grand Maître de l'Ordre, Denis Beltzung, et remercié tous les membres dont le vin de Plappeville, fruit de leur travail, attendait d'être dégusté, avec brioche et café, avant qu'en cortège, tout le monde se mette en route pour l'église.



Ecole élémentaire

## Pour financer la classe de neige

Afin de financer la classe de neige, les élèves du CM2 et leurs parents n'ont pas ménagé leurs efforts. Outre les livrets de recettes et la vente de chocolats de Noël organisés par les associations de parents d'élèves, les parents ont participé à diverses manifestations comme la vente de décorations de Noël lors du marché de Noël et l'emballage de



cadeaux dans un centre commercial. Les élèves ont, quant à eux, organisé un spectacle composé de pièces de théâtre, dont ils étaient eux même les acteurs, et d'un petit concert de musique italienne, le tout sous la houlette d'une maman de la classe.

## Mon meilleur souvenir à Praz...

*Mon meilleur souvenir, c'était la première journée de ski, quand on a fait des slaloms !*

Inès

*J'ai adoré les cours de ski avec Claude Emonet notre moniteur et aussi les veillées avec notre animateur Simon qui était trop gentil !*

Johan

*Mon meilleur souvenir, c'est quand on faisait les veillées le soir. Les animateurs Jojo et Simon étaient très sympathiques !*

Cloé

*Cette classe de neige était géniale ! J'ai adoré skier et le village de Praz-sur-Arly était magnifique ! Nous nous sommes bien amusés cette semaine-là.*

Suri-Lou

*Je n'oublierai jamais le soir de la boum, c'était trop génial ! On a dansé, on a rigolé toute la soirée. Je crois que je n'ai jamais autant ri !*

Justine

*Mon meilleur souvenir ? C'est le ski !*

*Surtout quand on tombait : c'était très rigolo sur les pistes vertes !*

*J'ai bien aimé aussi notre moniteur qui s'appelait Samuel.*

Aurélien

*Mon meilleur souvenir, c'était pendant le ski. On a fait la piste du Yéti dans un snowpark qui s'appelait l'Opoualand. J'ai aussi adoré la boum !*

Hugo





*Je n'oublierai jamais l'après-midi où nous sommes allés pour la première fois sur une piste verte. C'était très rigolo : tout le monde chutait !*

Noémie

*J'ai bien aimé les animateurs : Simon et Jojo. Je n'oublierai jamais quand j'ai skié sans bâtons !*

Lucas

*Ce que j'ai préféré ? Le ski et les veillées...*

Marin

*J'ai bien aimé le Opouland : une piste ludique aménagée avec des bosses. Et j'ai bien aimé aussi la boum !*

Marie



*J'ai bien aimé les veillées, le ski, les visites et nos animateurs. Je n'oublierai jamais cette classe de neige !*

Lunel

*Je n'oublierai jamais cette classe de neige, je voudrais y retourner ! Mes meilleurs souvenirs, c'est quand nous étions en veillée !*

Thibaut

*Je n'oublierai jamais la super bonne ambiance au cours des repas, pendant les activités et dans le bus... c'était génial !*

Lisa

*Mon meilleur moment de ce séjour : c'est sur la piste verte, quand Noémie est tombée sur moi en faisant le grand écart ! C'était trop marrant !*

Mélyssa

*Qu'est-ce que c'était bien, en rentrant du ski, d'avoir un chocolat chaud au goûter ! J'ai beaucoup aimé le dernier jour de ski car on est monté sur les pistes plus haut dans la montagne.*

*Je n'oublierai jamais cette classe de neige !*

Pauline

*Mes meilleurs moments, c'était les visites, le ski mais plus encore les fou rires avec ma classe ! Je n'oublierai jamais cette classe de neige.*

Victor



*Mon meilleur souvenir ? C'était le tremplin sur la piste des débutants. C'était trop drôle car tout le monde tombait !*

*Je me souviendrai aussi des animateurs, Simon et Jojo, qui étaient très sympas !*

Marin

*J'ai adoré cette semaine en classe de neige ! J'ai surtout aimé le ski mais aussi la visite de la fromagerie, du centre de la Nature Montagnarde et aussi la remise des médailles. J'ai été trop content d'avoir mon flocon !*

Mehli

*J'ai beaucoup aimé le ski et les veillées. J'ai bien aimé la boum sauf qu'elle s'est terminée trop tôt ! Mais le meilleur moment, c'est quand les copains tombaient pendant les cours de ski !*

Bastien





Ecole élémentaire

## Le 100<sup>ème</sup> jour d'école des élèves de CP

**D**epuis la rentrée, nous comptons les jours d'école.

Vendredi 16 février est le 100<sup>ème</sup> jour !

Nous avons apporté des collections de 100 objets : 100 bouchons, 100 feuilles d'arbres, 100 pièces de monnaie, 100 clefs... En tout, il y avait 27 collections !

Nous avons construit une fresque avec 100 mains d'enfants de l'école et répondu à 100 défis mathématiques !

Quelle belle journée !

Texte écrit par les élèves de la classe du CP



Les 100 mains de toute l'école





Ecole maternelle

## Visite de Saint Nicolas le 6 décembre 2017

Comme tous les ans, l'APE avait invité Saint Nicolas et le Père Fouettard à rendre visite aux enfants de l'école maternelle et du cours préparatoire.

Sages comme des images, les élèves ont pu chanter des chants de Noël au patron des écoliers qui a ensuite remis à chacun un sac de friandises bien garni.



## Goûter de Noël



Une surprise attendait les petits élèves de l'école maternelle avant les vacances de Noël. Ils ont découvert, au pied du sapin, un carton, déposé avec un peu d'avance par le Père Noël, qui contenait de magnifiques petits véhicules. Un goûter financé par l'AEMP (coopérative de l'école) a ensuite régalé tous les enfants.

## Carnaval

Les élèves de l'Ecole Maternelle Les Séquoias ont invité leurs camarades du CP des Venelles à venir fêter Mardi-gras avec eux.

Défilé de magnifiques costumes, beignets et crêpes préparés par les parents, rien n'a manqué à cette fête colorée et très joyeuse.



## Le musée « Émaux et Verres d'Art » recherche des bénévoles



### Musée « Émaux et Verres d'Art »

Président Philippe Olland  
27, rue du Général Franiatte  
57950 Montigny-lès-Metz  
Tel : 03 87 66 93 63 / 06 82 40 56 67  
[www.musee-emauxverres.com](http://www.musee-emauxverres.com)

Le Plappevillois Philippe Olland et les membres de l'association ont mis à profit la période de fermeture hivernale pour réaménager les différents éléments de présentation des œuvres.

L'association, à but non lucratif, a pour objectif principal « la gestion d'un musée dédié à la

présentation d'objets en faïence émaillée, verres et cristaux d'art... ».

Pour pérenniser cet objectif, l'association lance un appel aux bénévoles prêts à s'investir.

Le musée ouvrira ses portes du 1<sup>er</sup> avril jusqu'au 30 octobre 2018, du mercredi au dimanche inclus, de 14h30 à 17h30.



## INFORMATIONS PAROISSIALES

### Les permanences au presbytère

Chaque lundi ouvrable (ou ouvré) il y a une permanence au presbytère de Plappeville de 14h30 à 17h00.

Vous pouvez obtenir des renseignements sur les demandes de « Baptême » et de « Mariage » ainsi que des copies certifiées si besoin est.

Vous pouvez également déposer vos intentions de messe, si possible avec un délai de 4 semaines pour tenir compte de la parution de la feuille d'annonces chaque quinzaine.

Le téléphone n'étant pas en service, vous devez

vous rendre sur place ; la grande porte rouge ouverte vous indique que la permanence est bien effective (sonnez à la sonnette extérieure et non à celle du prêtre).



## Metz Métropole

# Un nouveau statut pour notre communauté d'agglomération

**D**epuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, notre communauté d'agglomération fait désormais partie des 22 métropoles françaises. Ce nouveau statut a été voulu par le législateur qui reconnaît aux métropoles la capacité de s'organiser pour répondre aux enjeux d'une France en pleine évolution et d'avoir un rôle à jouer tant en France que dans le monde.

Ce nouveau statut ne va pas sans conséquences pour les communes. Des compétences, relevant jusqu'à présent de l'autorité communale, sont désormais dévolues à la métropole. Il en est ainsi, par exemple, de la compétence voirie/espaces publics. Tous les travaux d'investissement sur l'assiette de la voirie et de ses dépendances (chaussée, accotements, trottoirs, sous-sol) sont maintenant du ressort de la métropole de même que le mobilier urbain de sécurité, la signalisation horizontale et verticale (marquage au sol, panneaux de signalisation). Par contre, l'éclairage public, le

petit entretien de voirie (nids de poule, panneaux renversés...), la propreté, la viabilité hivernale, les aménagements de qualité supérieure (pavés, enfouissement de réseaux..) restent à charge des communes. Une participation forfaitaire, non encore arrêtée, pour les travaux d'investissement, sera déduite de la dotation de compensation attribuée par la métropole aux communes. Actuellement notre commune ne perçoit pas de dotation mais elle est redevable d'une somme de 10 000 € envers la Métropole.



# Un nouveau véhicule pour la police

**A**près sept ans de service, le Duster de la police municipale intercommunale donnait des



signes de fatigue. C'est donc, sans hésitation, que les 12 communes qui bénéficient du service ont décidé de doter la brigade intercommunale d'un nouveau véhicule. Leur choix, en accord avec les agents, s'est porté sur un véhicule Renault KADJAR qui a été réceptionné avec plaisir par Christophe Lauer, responsable de la police intercommunale, et ses cinq coéquipiers. Rappelons que la police intercommunale effectue des passages 3 fois par semaine à des horaires variés et intervient dans le village chaque fois que la commune fait appel à elle.



## Échange Local Plappevillois

# Des idées, des projets ...

**S**i 2017 s'est achevé par la rencontre-échange avec les apiculteurs plappevillois qui a remporté un grand intérêt et vif succès, 2018 foisonne de projets !



En effet, le 2 février s'est déroulée notre assemblée générale, avec un auditoire mobilisé et participatif puisque pas moins de 5 idées d'activités collectives ont été suggérées par l'auditoire. Celles-ci ne manqueront pas d'être prises en compte, étudiées... et dans la mesure du possible, vous être proposées.

Le 25 janvier dernier, notre association a transmis à Monsieur le Maire (qui avait suggéré cette initiative) un projet de réaménagement de la Place de la Fontaine au Cresson. ELP a effectivement porté ce projet par la mise en place d'une rencontre conviviale avec les riverains, ces derniers ayant pu faire part de leurs attentes et suggestions, et un consensus général a permis de se focaliser sur le choix de plantes ou essences essentiellement mellifères.



Ce printemps, une bourse aux plantes et petit matériel de jardin vous est proposée pour des échanges gratuits en direct, l'occasion de rencontrer passionnés et amateurs du jardinage, échanger les conseils, et se préparer aux joies des plantations.

Le 13 avril, une sortie-découverte à Emmaüs est programmée avec la visite commentée du site. À cette occasion, les participants ne manqueront pas de déposer leurs objets destinés à une nouvelle vie ou autre devenir.

Pour tout renseignement, contactez-nous par mail: [elp.plappeville@gmail.com](mailto:elp.plappeville@gmail.com) ou par téléphone : 06 99 46 94 39.

Et n'hésitez pas à consulter nos annonces sur le site: [elp.plappeville.seliweb.net](http://elp.plappeville.seliweb.net).





Ordre des Vignerons de Plappeville

## Fête de la saint Vincent



Le 21 janvier dernier, comme tous les ans, l'ordre des vignerons de Plappeville a fêté Saint Vincent, patron des vignerons.

Il a toujours été fêté à Plappeville, certes de façons différentes au travers des siècles : du 11<sup>ème</sup> siècle jusqu'en 1744 au sein de l'abbaye de Saint-Vincent, puis par les vignerons de l'époque et enfin depuis 1975 par l'Ordre des Vignerons.

Les festivités ont commencé à la mairie par l'accueil des participants et des confréries par M. le maire, les conseillers municipaux et Mme Kuntz, vice-présidente du Conseil Départemental et Conseillère Régionale.

Puis, en fanfare, le cortège s'est dirigé vers l'église magnifiquement décorée pour l'occasion. Après avoir rendu hommage à saint Vincent, le cortège s'est rendu à la salle polyvalente pour retrouver l'ensemble des convives pour un sympathique repas dansant.

Cette année, le traiteur Brosius a servi un excellent repas, accompagné par l'orchestre Goldfinger. Bien sûr, les vignerons ont proposé leurs excellents vins blanc et rouge de Plappeville.

Cette année, notre fête de la saint Vincent a été suivie par Mirabelle TV dans le cadre de l'émission

mensuelle « c'est notre histoire » consacrée dans son numéro de février aux vins de Lorraine.

Nous vous invitons à regarder cette très intéressante émission en replay à l'adresse suivante : <https://www.mirabelle.tv/cest-notre-histoire-les-vins-de-lorraine/>

La fête de la saint Vincent est également mise à profit pour introniser les nouveaux membres de l'ordre des vignerons. Ont été intégrés : François Lavernhe et Pierre Blandin comme membres vignerons, François Mengin et Armel Grignon comme vignerons apprentis et Jean Pierre Voegtlin comme vigneron d'honneur.

Nous regrettons juste que les Plappevillois ne soient pas présents de façon majoritaire à notre convivial repas. Aussi, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous, le 20 janvier 2019 pour participer à la prochaine fête de la saint Vincent.





Association des Parents d'Élèves

## Un calendrier chargé !

### SAINT NICOLAS POUR TOUS LES ÉCOLIERS

**M**ercredi 6 décembre dernier, les petits élèves de la maternelle et du CP ont accueilli le patron des écoliers avec un grand sourire, des chants et de la bonne humeur. Saint Nicolas, accompagné bien sûr par le Père Fouettard, a distribué aux enfants sages du chocolat et des bonbons offerts par l'APE. Les « grands » de l'école élémentaire ont aussi tous reçu une figurine en chocolat, rapidement dévorée !

### CHANTS DE NOËL

**P**our célébrer les fêtes de fin d'année et l'arrivée toujours très attendue des vacances, Mme Vagnier (CE2) a dirigé tous les élèves de l'école élémentaire qui ont interprété plusieurs chants de Noël le vendredi 23 décembre après-midi. À l'issue de ce petit spectacle, l'APE a offert à chaque enfant une part de gâteau et a organisé un buffet de pâtisseries et boissons dont la recette est destinée à financer des projets d'école.



### UNE STAR TRÈS « GIRL POWER »

**I**nès Cebey, en super héroïne, a gagné le concours « Deviens la star du Carnaval » pour l'affiche du Carnaval. Le choix a été difficile parmi toutes les photos reçues. Un grand merci à tous les participants pour leur sourire et leur inventivité. RDV l'année prochaine.



### CARNAVAL

**P**rincesses, fées, pirates, chevaliers, ninjas, super héro(ine)s et même une licorne..., plus de 150 personnes sont venues dimanche 18 février à la salle polyvalente pour fêter le Carnaval. Au programme : « Dans le jardin de Joseph », une création interactive de la troupe des « Guignolos » qui a particulièrement ravi les enfants, suivie d'un goûter : crêpes et gaufres appréciées par les petits ou grands gourmands !



## À NOTER DANS LES AGENDAS

**2**<sup>ème</sup> Vide-Dressing à Plappeville : Venez nombreux !

le dimanche 15 avril 2018 à la salle polyvalente  
ouverture au public de 9h30 à 16h00

Vente de boissons et petite restauration sur place  
pour financer des projets d'école.

## UN NOUVEAU BUREAU, ÉLU LORS DE L'AG EN SEPTEMBRE DERNIER

Présidente : Anne Mailhan

Vice-Présidentes : Paule Lienard et Anne Flucklinger

Secrétaire : Marie Lembo Klaine

Secrétaire adjoint : Eve Hinault

Trésorier : Laure Grosse

Trésorier adjoint : Maxime Champion

Responsable Maternelle : Nathalie Siméon

Responsables Primaire : Aurélie Wirtz et Maxime Champion

Contact :

Anne Mailhan présidente 2017-2018

tel : 06 62 71 12 90

Mail : [ape.plappeville@gmail.com](mailto:ape.plappeville@gmail.com)

[www.apeplappeville.com](http://www.apeplappeville.com)



## Comité Interassociation

### Fête 2018

Le comité Interassociation s'est mis au travail pour préparer le millésime 2018 de la fête au village. Une fois n'est pas coutume, la fête ne durera que 3 jours cette année, le jeudi laissant la place à la fête de la musique.



Les associations et la municipalité vous attendent nombreux à la

### Fête au village,

les **22, 23 et 24 juin** prochain.

Concerts, pique-nique, vide-greniers, animations, envol de montgolfières, feu de Saint-Jean... vous seront proposés dans une ambiance des plus conviviales.



### RÉSERVATION VIDE-GRENIERS :

Anne 07 70 70 58 68

Richard 06 62 67 82 05



Amis du Vieux Plappeville

## Invitation à l'Assemblée Générale Ordinaire

### ORDRE DU JOUR :

- Rapports d'activités, financier et moral
- Divers

Cette réunion sera suivie de l'inauguration de notre exposition sur « Le Fort de Plappeville - Le centenaire 14/18 ».

La soirée se terminera autour du verre de l'amitié.

### Vendredi 20 Avril 2018 à 20h

Assemblée Générale suivie de la conférence de Claude Lefebvre

« Le site archéologique du mont Saint-Germain »

Ouverture de l'exposition

Verre de l'amitié



### Samedi 21 Avril 2018

À partir de 10h, ouverture de l'exposition

À 17h Conférence de Kévin Goeuriot, intitulée

« Fêtes, coutumes et traditions en Pays messin au XIX<sup>ème</sup> siècle : un patrimoine original, entre permanences et mutations »

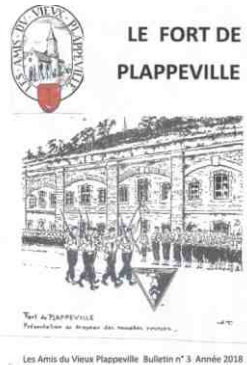
Verre de l'amitié.

Adhésion pour 2018 : cotisation de 15 € \*

Si vous souhaitez recevoir un formulaire d'adhésion à votre domicile, vous pouvez nous envoyer un mail : [lesamisduvieuxplappeville@gmail.com](mailto:lesamisduvieuxplappeville@gmail.com), ou des formulaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.

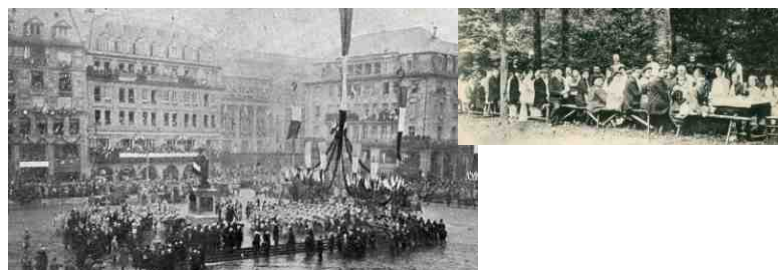
\* Le bulletin n°3 Année 2018 : bulletin consacré au Fort de Plappeville

Prix de vente : 10 €, offert aux membres lors de leur adhésion 2018.



Afin de pouvoir vous tenir informés de nos visites, conférences, groupes de travail, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous communiquer votre adresse mail.

Exposition et conférences ouvertes à tous. Entrée gratuite.



### L'atelier floral

Les prochains ateliers auront lieu les mercredis :  
18 avril, 16 mai et 13 juin,  
au salon d'honneur de la mairie.

Renseignements et inscriptions au 03 87 30 40 75.





Association Plappeville Loisirs

## L'APL vous convie ...



**27<sup>ème</sup> Marche Populaire Internationale du Saint-Quentin à Plappeville**

### **« LA PLAPPEVILLOISE » Dimanche 29 avril 2018**

L'Association organise sous l'égide de la FFSP (Fédération Française des Sports Populaires) sa 27<sup>ème</sup> marche découverte du Mont Saint-Quentin, « LA PLAPPEVILLOISE », plusieurs parcours proposés, collations à disposition aux points de contrôle.

À la salle polyvalente, restauration possible tout au long de la journée, ambiance chaleureuse et musicale. Nous espérons vous croiser nombreux au détour de l'un de nos chemins balisés.

**ALORS, PENSEZ À RÉSERVER, DÈS À PRÉSENT, VOTRE DIMANCHE  
29 AVRIL POUR LE PASSER EN NOTRE COMPAGNIE.  
À BIENTÔT**



## P.A.C.S. un nouveau service à la mairie

Le Pacte Civil de Solidarité est un contrat conclu entre deux personnes, de sexes différents ou de même sexe, dans le but d'organiser leur vie commune.

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, son enregistrement est effectué en mairie et non plus au tribunal.

La mairie où le P.A.C.S. doit être enregistré est celle du lieu de résidence commune des deux demandeurs.

Le dossier est à retirer et à déposer, complété, en mairie. Un rendez-vous sera fixé pour l'enregistrement du P.A.C.S.



## Stop aux arnaques !

### 10 CONSEILS PRATIQUES

- Attention aux prospectus d'aspect « officiel » déposés dans les entrées d'immeubles ou chez certains commerçants ; n'utilisez pas ces numéros de téléphone.
- Anticipez et élaborez vous-même votre liste de numéro d'urgence.

- Privilégiez le recours à des professionnels recommandés par vos proches, par des fédérations professionnelles ou préalablement identifiés.

- N'acceptez pas des réparations au motif qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

- N'acceptez que les travaux d'urgence, les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard.

- Avant toute intervention,

demandez à consulter les tarifs et exigez un devis détaillé et écrit ; ne signez aucun devis qui vous paraisse démesuré.

- Si le devis est trop élevé ou s'il n'est pas clair, ne donnez pas suite et contactez un autre prestataire.

- Conservez les pièces remplacées ou annoncées comme défectueuses.

- Déposez un double de vos clés chez une personne de confiance.

- Porte claquée à minuit ? Une nuit d'hôtel peut être moins onéreuse qu'un dépannage de nuit.

**FAITES-VOUS DÉPANNER**

**PAS ARNAQUER**



PORTE CLAQUÉE ? ÉVIER BOUCHÉ ?  
PANNE D'ÉLECTRICITÉ ?  
CONSEILS PRATIQUES

Le démarchage à domicile est de plus en plus fréquent. C'est pourquoi, afin de protéger les habitants, et en particulier les plus vulnérables, contre les pratiques commerciales déloyales ou douteuses, un arrêté municipal a été pris. Celui-ci impose aux démarcheurs de s'identifier en mairie avant toute prospection. Une attestation de déclaration en mairie sera remise aux intéressés qui devront la présenter lors de leur démarchage.



## À votre service

### Horaires d'ouverture de la mairie

La mairie est ouverte lundi et mercredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et le samedi de 10h à 12h.

**Attention, la mairie sera fermée les samedis 31 mars, 14 avril, 12 et 26 mai, 16 juin.**



14 rue Paul Ferry  
57 050 Plappeville  
Tél : 03.87.30.40.75  
Courriel : [accueil@plappeville.fr](mailto:accueil@plappeville.fr)  
<http://www.plappeville.fr>

### PROCHAINE REVUE

Le prochain « Vivre à Plappeville » sortira en juin 2018.

Les articles et les photos que vous souhaitez faire paraître devront parvenir en mairie ([revue@plappeville.fr](mailto:revue@plappeville.fr)) pour le **26 mai au plus tard**.

### Collecte des ordures ménagères

La collecte des ordures ménagères (bac noir) a lieu le mardi matin.

La collecte sélective (bac jaune) a également lieu le mardi matin.

Merci de sortir les bacs la veille après 19h ou le matin même, et de les rentrer le plus rapidement possible.

### Déchetterie

Rue de la Houblonnière - Metz Nord

Horaires d'ouverture :

lundi et jeudi de 14h à 18h30

mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 18h30

dimanche de 9h30 à 12h30

La déchetterie est fermée les jours fériés.

### Recensement militaire

Tous les Français sont tenus de se faire recenser entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et les 3 mois suivants.

Aussi, les jeunes (garçons et filles) nés entre janvier et mars 2002 sont priés de se présenter en mairie munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille de leur parents. Les jeunes gens nés en avril, mai et juin 2002 devront se présenter en mairie après leur date anniversaire.

### En Bref

#### Conteneurs

*Des conteneurs à verre et à papier sont à votre disposition à la salle polyvalente, au stade et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.*

*Des « Cubi vêtements » sont également installés place Thiam et à proximité du réservoir au Haut de Woicon.*

#### Ramassage des objets encombrants

*Il vous faut appeler le centre technique communautaire qui vous indiquera le jour de ramassage qui s'effectue au « coup par coup ».*

*Tél : 03 87 20 10 10 (choix 4) du lundi au vendredi de 8h à 12h.*



# Agenda

## Avril 2018

- 15 *Salle polyvalente*  
**Vide dressing**  
Association des Parents d'Élèves
- 18 *Salle polyvalente*  
**Course ELA**  
École élémentaire « Les Venelles »
- 20-21 *Salon d'honneur*  
**Exposition « Le Fort de Plappeville  
Le centenaire 14/18 »**  
Amis du Vieux Plappeville
- 24 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- 29 *Salle polyvalente*  
**Marche « La Plappeilloise »**  
Association Plappeville Loisirs

## Juin 2018

- 9-10 *Salle polyvalente*  
**Trail du Saint-Quentin**  
AZM
- 14 *Salon d'honneur*  
**ELP' Café**  
Echange Local Plappeillois
- 16 *Salon d'honneur*  
**Soirée Théâtre**  
Association Plappeville Loisirs
- 18 *École élémentaire « Les Venelles »*  
**Mini JO**  
École élémentaire « Les Venelles »
- 22-23-24 *Salle polyvalente*  
**Fête au Village**  
Interassociation
- 30 *Salle polyvalente*  
**Fête de l'école maternelle**  
École maternelle « Les Séquoias »
- 30 *Salle polyvalente*  
**Soirée de fin d'année**  
Conseil Municipal des Jeunes



*Spérop Littéraire*  
*Victor Hugo*  
*Textes et chansons*

Dim. 20  
Mai

Mairie de Plappeville  
14 rue Paul Ferry

18 H

Tarif unique : 10 €  
Résa : 03.87.30.40.75  
Un verre offert



## Mai 2018

- 8 *Monument aux Morts*  
**Commémoration Armistice**  
UNC Plappeville
- 20 *Salon d'honneur*  
**Apéro littéraire « Victor Hugo »**  
Municipalité
- 22 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- 26-27 *Parvis de la mairie*  
**Marché de Potiers**  
Municipalité

## Juillet 2018

- 3 *Mairie*  
**Conseil municipal**
- à partir du 9  
**Animations estivales**  
Municipalité